

Les banques chouchoutent les clients qui se mouillent

Risques et avantages d'être actionnaire des banques cantonales ou sociétaire de Raiffeisen.

Etablissement	Statut	Montant minimal à investir	Avantages	Risque encouru
Banque cantonale bernoise	Actionnaire	25 actions BCBE à 230 fr. ⁽¹⁾	Invitation AG BCBE, taux d'épargne préférentiel de 0,5%, versement du dividende.	Perte du capital investi en actions. Garantie de l'Etat sur les fonds d'épargne jusqu'à 100 000 francs par client et emprunts obligataires jusqu'à fin 2012.
Banque cantonale de Genève	Actionnaire	20 actions BCGE à 260 fr. ^(1, 2)	Invitation AG BCGE, taux d'épargne préférentiel de 0,5%, frais de gestion réduits, versement du dividende, offres spéciales sur certaines prestations (taux spécifique pour leasing véhicule lors du salon de l'auto), invitation aux manifestations et musées.	Perte du capital investi. Garantie de l'Etat sur les montants d'épargne.
Banque Cantonale du Jura	Actionnaire	5 actions à 62.70 fr. ⁽¹⁾	Invitation AG BCJ, taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne de 2% jusqu'au 31 décembre 2008, ensuite 0,5% supplémentaire sur 1% (1,5%), frais de gestion réduits, versement du dividende.	Perte maximale de la valeur des 5 actions. Garantie de l'Etat sur le capital épargné.
Banque cantonale du Valais	Actionnaire	1 action à 472 fr. ⁽¹⁾	Invitation AG BCVs, taux épargne préférentiel de 0,625 % jusqu'à 50 000 fr., frais de gestion réduits, versement du dividende. Carte maestro gratuite, manifestations diverses, offres promotionnelles.	Perte du capital investi. Garantie de l'Etat sur le capital épargné.
Raiffeisen Suisse	Sociétaire	200 fr.	Invitation à l'AG de la banque, taux épargne préférentiel de 0,5%, frais de gestion réduits, rendement des parts sociales, passeport musées, magazine clients, offres touristiques.	Versement limité à 8000 fr. si le bilan annuel révèle que le capital social n'est plus couvert, quel que soit le montant sur le compte.

⁽¹⁾ Cours du jour le 16.09.2008.

⁽²⁾ La BCGE offre aussi des avantages aux clients ayant, à choix, un solde d'épargne positif, un crédit hypothécaire de 200 000 fr. au moins ou un mandat de gestion supérieur à 200 000 fr. Pour chaque condition remplie, le taux sur le compte d'épargne est augmenté de 0,5%.